



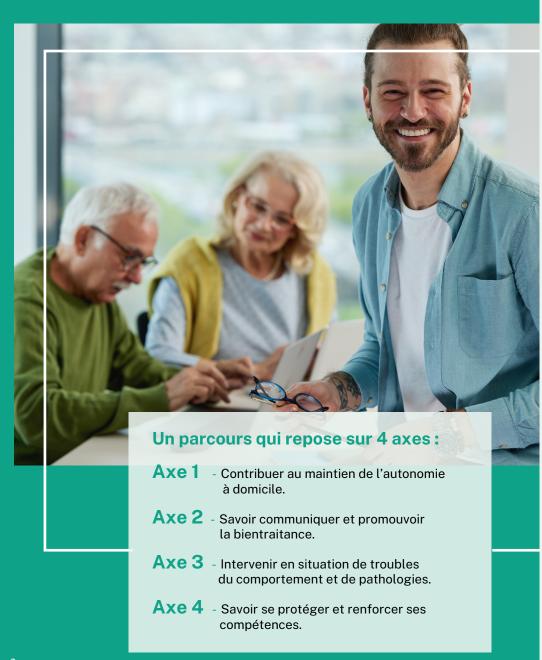


Edition été 2024 - Cycle 2025

— PARCOURS DE FORMATION

proposé par la Carsat Sud-Est aux aidants professionnels des personnes âgées

SAVOIR SENIORS SANTÉ



Le parcours de formation proposé par la Carsat Sud-Est (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) aux aidants professionnels des personnes âgées

Dans un secteur présentant de fortes disparités en termes de qualification, la professionnalisation des aidants est aujourd'hui une question prépondérante.

La progression des besoins de soutien à l'autonomie conjuguée à une volonté nationale de promouvoir le soutien à domicile dans le champ de la gérontologie a conduit la Carsat Sud-Est à financer et à développer un dispositif de formations qualifiantes, Savoir Seniors Santé.

Différents modules composent un parcours de formations thématiques qui permet aux professionnels d'acquérir de nouveaux outils et de nouvelles compétences pratiques et méthodologiques.

Il est le garant d'une culture partagée de la «Bientraitance» des professionnels intervenant auprès des personnes âgées : auxiliaire de vie, aide à domicile, aide-soignante, travailleurs et conseillers sociaux, personnel administratif...

Les formateurs, diplômés, disposent de compétences dans les pratiques d'organisation et d'animation d'un groupe de professionnels.



2

Axe 1

Contribuer au maintien de l'autonomie à domicile



Fondamentaux du maintien à domicile

- Contribuer à maintenir un lien social, l'autonomie, à lutter contre l'isolement et le repli sur soi de la personne âgée.
- Favoriser l'expression de soi, l'estime de soi, les émotions et l'histoire de la personne âgée.
- ▶ Groupes de 8 à 12 participants sur 2 jours 1/2.



Équilibre nutritionnel \activité physique

- Accompagner les seniors vers des habitudes alimentaires et des activités physiques favorables à leur santé tout en favorisant leur autonomie.
- Développer une formation de relais de prévention de proximité sur l'alimentation/nutrition et la promotion d'une activité physique adaptée des personnes âgées vivant à domicile ou en résidence autonomie.
- ► Groupe de 8 à 12 participants sur 3 jours 1/2.

Axe 3

Intervenir en situation de troubles du comportement et de pathologies



Vieillissement cognitif

- Avoir des connaissances sur le déclin cognitif, les atteintes pathologiques du vieillissement et le vécu psychique, psychologique familial et social des personnes âgées.
- Connaître les activités et techniques pouvant stimuler les capacités des personnes âgées qui sont prises en charge par les professionnels.
- Groupe de 8 à 12 participants sur 2 jours 1/2



Vieillissement et troubles

- Connaitre les différentes pathologies psychiatriques et leurs manifestations spécifiques.
- Avoir des éléments sur les caractéristiques de la violence dans les troubles mentaux.
- Connaitre des techniques et méthodes d'accompagnement spécifiques au bénéficiaires atteint de troubles mentaux.
- Groupe de 8 à 12 participants sur 1 jours 1/2.

__ Axe 2

Savoir communiquer et promouvoir la bientraitance



Bientraitance

- Apporter aux professionnels des pistes d'amélioration dans la posture de leur pratique professionnelle.
- ► Groupe de 8 à 12 participants maximum sur 2 jours à 2 jours 1/2.



Art thérapie

- Contribuer à maintenir le lien social, l'autonomie, à lutter contre l'isolement et le repli sur soi de la personne âgée.
- Favoriser l'expression de soi, l'estime de soi, les émotions et l'histoire de la personne âgée.
- ▶ Groupe de 8 à 12 personnes maximum sur 3 jours.



Communication Verbale, non Verbale

- Développer les capacités d'observation.
- Apprendre à mieux communiquer avec les personnes âgées dans un souci permanent d'attitudes et de gestes bientraitants quel que soit le contexte émotionnel.
- Sensibiliser les professionnels à la communication verbale et/ou non verbale par le toucher entre l'aidant et la personne âgée.
- ▶ Groupe de 8 à 12 personnes maximum sur 3 jours.

__ Axe 4

Savoir se protéger et renforcer ses compétences



Groupe d'analyse des pratiques professionnelles

- Permettre aux professionnels, dans une démarche participative, de s'exprimer sur leurs pratiques professionnelles, les situations rencontrées, de faire évoluer leurs pratiques professionnelles.
- ▶ Groupe de 8 à 12 personnes maximum au rythme de 2 heures tous les mois, 9 séances par an, soit 18 heures.



Épuisement professionnel

- Permettre aux professionnels de lutter contre l'épuisement professionnel, en leur apprenant à mieux gérer les situations difficiles et en leur apportant une meilleure observation de la personne âgée afin d'améliorer la bienveillance et l'estime de soi.
- ▶ Groupe de 8 à 12 personnes maximum sur 3 jours.

4

LES MODALITÉS DE MISE EN PLACE

La Carsat Sud-Est prend entièrement en charge les frais pédagogiques inhérents à l'animation des formations.

L'engagement des participants

Savoir Seniors Santé s'appuie sur un partenariat local établi avec les structures accueillant les formations. En effet, afin de permettre la réalisation de ce projet, les établissements participant doivent s'engager en amont :

- À accepter le protocole d'engagement des structures bénéficiaires du dispositif précisant notamment les modalités d'annulation des formations.
- À mettre à disposition des locaux et le matériel nécessaires à la mise en place des formations (salle adaptée).
- La mise en place de formations dans les structures prend la forme soit de conventions partenariales nationales et départementales, soit de conventions d'appui et/ou de paiement.
- Une attestation de stage ou un «certificat d'aptitude» lié au milieu professionnel est remis en fin de formation.

Par ailleurs, les professionnels bénéficiant de la formation s'engagent, suivant leur champ d'activité professionnel à :

- Porter des messages de prévention pertinents auprès de la population des seniors, en diffusant par exemple des dépliants ou fiches conseil adaptés et en appliquant au quotidien les connaissances acquises lors de la formation.
- Impulser une dynamique locale en organisant des ateliers de sensibilisation et/ou de prévention.

Inscriptions

N'hésitez pas à nous contacter afin de déterminer ensemble les thèmes, dates et lieux de la formation qui retient votre attention.



Michèle Peretti : **04 91 85 85 45**



michele.peretti@carsat-sudest.fr

LES CHIFFRES CLÉS



Le Fonds National d'Action Sanitaire et Sociale auprès des Personnes Âgées (FNASSPA) de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse a financé les formations à hauteur de 441 800 euros en 2023.

217 formations ont été dispensées à 1720 participants en 2023, sur les régions du Sud-Est.

Les formations les plus populaires :

257 stagiaires pour « Vieillissement et Troubles Mentaux »,

236 pour « Prévenir l'épuisement professionnel »,

226 pour les « Groupes de l'analyse des pratiques professionnelles ».

L'évaluation réalisée pour l'année 2023 auprès des participants indique une très forte satisfaction et une adéquation entre les objectifs des différents modules de formation et les attentes des professionnels.

- Le taux de satisfaction globale était de 91 % et 4 participants sur 5 souhaitent bénéficier d'autres formations.
- 99 % ont été satisfaits de la qualité des échanges d'information.
- La majorité des participants souhaite investir les acquis des formations auprès de leur(s) bénéficiaire(s) et de leur famille.

6



Vous souhaitez obtenir plus de détails sur le contenu et le programme de nos formations ?

Rendez-vous sur www.carsat-sudest.fr rubrique « partenaires »

Pour nous suivre

Abonnez-vous à notre newsletter
« Carsat'info partenaires »,
sur la page d'accueil de www.carsat-sudest.fr

